

La Conférence de Rio de Janeiro a propulsé brutalement les questions de l'environnement sur la scène de la grande diplomatie mondiale. Cette «conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement» liant en outre étroitement la question de l'environnement à l'ensemble des activités humaines, il s'agissait de traiter d'à peu près tout ce que l'Humanité fait sur la Terre. Que l'écologie soit politique, essentiellement, il ne sera plus moyen d'en douter. Et, avant même que commence la conférence, dont on sait déjà qu'elle débouche sur peu d'engagements concrets, c'est déjà, en soi, un énorme succès.

L'écologie, rapport social

Si on s'intéresse aujourd'hui, et au plus haut niveau, à l'écologie, si l'écologie devient explicitement politique, c'est évidemment qu'il y a une «crise de l'environnement». Et l'âpreté, l'échec même des négociations préalables à Rio, montrent bien la vraie nature de «l'environnement»: c'est ce que font les autres. Les autres, qui nous encombrant, nous polluent. Les autres nations, qui exagèrent. L'environnement: c'est les autres! Et nous sommes, chacun, l'environnement des autres. L'écologie est un rapport social, un rapport entre les humains.

Mais la Nature alors? On croyait que l'écologie, c'était la Nature, l'écologie politique: le rapport de l'Homme à la Nature. Une sorte d'envers informulé des «forces productives». Eh bien oui, l'écologie politique est un rapport social qui nourrit lui-même un rapport particulier à ce qui *n'est pas* l'activité humaine, et que l'on nomme «Nature» (s'agisse-t-il d'un bocage, d'une forêt plantée), ou «environnement» quand cet extérieur est vraiment trop dénaturé, quand c'est trop manifestement le produit de l'activité sociale passée: un quartier, le patrimoine, ou encore un bidonville.

Cette *extériorité* que traduit l'idée de Nature est essentielle. Marx, dans sa critique du socialisme naissant, *La Critique du Programme de Gotha*, commence par ces mots: «Il est faux de dire que le travail est la source de toute richesse. La Nature l'est tout autant. Le travail en est le Père, mais la Nature en est la mère.» Autrement dit, la Nature, c'est cette condition de toute activité et de toute richesse qui n'est pas elle-même le produit d'un travail particulier. Et c'est l'ignorance que cette «mère» qui est le

talon d'Achille du socialisme théorique ou réellement existant (comme d'ailleurs la dénégation du féminin: la métaphore de Marx n'est pas neutre¹). Être écologiste, c'est d'abord s'indigner que cette condition, cette richesse en soi et pour nous, soit elle-même endommagée, puisse être anéantie par une activité humaine irresponsable.

Mais c'est pour aussitôt observer que si l'Humanité fait partie de la Nature, la Nature est elle-même dorénavant humanisée. La stabilité des pentes himalayennes, la porosité des sols, l'acidité des eaux, La teneur en gaz carbonique de l'atmosphère, la diversité biologique dans les campagnes, l'épaisseur de la couche d'ozone ionosphérique, tout ce qui est, dans le monde sublunaire, est aujourd'hui modifié par l'activité humaine. L'homme est devenu le responsable de la Nature, la plus grande puissance tellurique de notre planète.

C'est enfin souligner que même la «Nature naturelle», l'environnement pour autant qu'il n'est pas encore sous-produit de l'activité sociale, est un enjeu humain à préserver comme tel. Les «écologistes» le proclament souvent au nom de la beauté. Et ils ont déjà mille fois raison. Quand on a compté comme fonctionnel à la logique de reproduction des sociétés à peu près toutes leurs activités (de la guerre à l'érotisme en passant par la production), il ne reste plus comme produit net de ces sociétés que la somme de beauté qu'elles lèguent aux générations futures. A ce bilan figure, au passif, la somme de beautés naturelles qu'ayant emprunté à ces générations futures elles leur restituent défigurées. Mais nos gouvernements, lors même qu'ils prétendaient ignorer la «valeur d'existence» de cette beauté (celle des éléphants, des cimes enneigées ou des forêts tropicales) sont obligés de se confronter aux nécessités de la sauvegarde de cette nature naturelle, pour autant qu'elle reste une condition des activités futures. Les espèces sauvages, la diversité biologique qu'elles représentent, constituent le «système immunitaire» de notre biosphère, l'ultime recours contre les catastrophes biologiques. L'atmosphère, dans sa composition «pré-industrielle» (c'est-à-dire déduction faite des gaz à effet de serre qui laaturent progressivement) est la condition de l'émergence de nos civilisations, et probablement de leur survie.

L'écologie politique, c'est donc un rapport de chacun à tous les autres face à cet enjeu et cette précondition que constitue «l'extérieur» toujours déjà donné de toute activité.

Un rapport social de chacun à tous les autres, et même à «tout le reste»: à première vue, pour la vulgate marxiste, un rapport social inhabituel. Les

1. Francine Comte (auteur de *Jocaste délivrée*, La Découverte) faisait observer que le premier environnement de l'Homme, c'est le ventre de sa mère.

marxistes se sont focalisés sur les rapports opposant et liant des groupes d'humains entre eux : des classes sociales (maîtres/esclaves, bourgeois/prolétaire). Ils se trouvent désorientés par ce rapport social sans sujet historique, autre que «chacun» et «tous», «Tous» étant ici «tous les autres usagers», «tous les autres pollueurs», «tous les autres peuples», «toutes les générations suivantes», etc.

Et pourtant... les contradictions du type «entre chacun et tous», l'humanité a appris à les réguler, les sciences sociales à les identifier. C'est par exemple le rapport entre le producteur privé et la production sociale, que régule le *marché*, entre le citoyen et la communauté, que régule le *politique*. Le marché et les formes du politique (telle la démocratie) sont donc déjà de l'écologie pratique. Ainsi donc, non seulement l'écologie est politique, mais le politique est déjà écologie!

De la régulation des contradictions écologiques

Comment réguler une contradiction entre «chacun» et «tous»? Comme toutes les contradictions sociales : par les mœurs (les habitudes, les valeurs, «l'habitus» dirait Bourdieu) et par les institutions.

Réguler une contradiction «par les mœurs», à l'idéologie, voilà qui fera aujourd'hui ricaner. Le temps est loin, semble-t-il, où Montesquieu proclamait que la démocratie a pour principe la Vertu, où les marxistes soulignaient qu'il faut un «homme nouveau» pour édifier le socialisme. La «démocratie substantive», c'est-à-dire la définition de la démocratie par le *contenu* (plus ou moins social ou populaire) de ce qu'elle fait, est aujourd'hui tournée en dérision, la démocratie est refoulée dans le «procédural» (comment on décide).

Et pourtant, le «*tu ne tueras point*» fut et reste le premier grand principe de l'écologie humaine et donc de la démocratie. La «justice sociale» (ou, du moins, un minimum de...!), comme norme à faire respecter par l'Etat, fut la grande conquête du mouvement ouvrier. Il revient à l'écologie la mission d'élargir le «*Tu ne tueras point*», au-delà de la justice sociale, à la justice internationale («*Tu ne pollueras point le domaine d'autrui*»), intergénérationnelle («*Tu ne fais qu'emprunter cette planète à la génération suivante*»), voire... entre les espèces vivantes! En ce sens, de même que la social-démocratie² fut une transcendance de la démocratie civile, de même l'écologie politique apparaît comme une transcendance de la social-démocratie : la reconnaissance *d'abord morale* de nouveaux droits, de nouveaux ayants-droits et de nouveaux objets de droits, donc de nouveaux devoirs et de nouveaux interdits. Telle sera peut-être la plus avancée, pas du tout dérisoire, de la Conférence de Rio et de ses centaines de conférences parallèles : reconnaître solennellement, médiatiquement, des droits et devoirs nouveaux, à incorporer comme normaux, au même titre que l'honnêteté, la politesse, ou la Déclaration universelle des Droits de l'Homme. Donc fondements d'une justice jurisprudentielle, en l'absence même de législation démocratiquement établie.

Cette voie de jurisprudence comme processus d'élaboration d'un «droit écologique international» à partir d'une morale écologiste universellement reconnue surprendra plus d'un Français, en particulier celles et ceux issus de la tradition marxiste. Elle

étonnera beaucoup moins les militants et les théoriciens de tradition anglo-saxonne. Bien des ONG d'environnement et de développement ne se plaignent pas tant d'un manque de loi que d'un manque de judiciaire. Et le problème pour elles est *l'indépendance*, la justice appelée à dire le droit.

Reste que des mœurs écologiques ne fleuriront que dans des institutions adaptées. Il ne s'agit pas seulement que la majorité des citoyens soient «vertueux», encore faut-il que la vertu soit plutôt encouragée. Et, nous l'avons vu, les formes institutionnelles de régulation des contradictions entre «chacun» et «tous» existent déjà : elles sont du type «*politique*» et du type «*marché*».

Les régulations écologiques du type *politique* sont, dans notre culture, presque nécessairement du type *étatique* : normes, interdictions, et surtout choix stratégiques en matière d'aménagement et d'équipement. Ce qui veut dire : allocation de l'espace, choix des infrastructures lourdes, orientations techniques dans les domaines décisifs pour l'environnement. Inutile de détailler combien la démocratie y est de part en part mobilisée. L'exemple du programme autoroutier français, et des difficultés de la Présidente Verte du Nord-Pas-de-Calais à le remettre en cause, illustrent le problème. Choisir un mode de transport dominant, c'est une affaire d'Etat, une affaire politique. La démocratie représentative joue un rôle certes crucial, mais un rôle seulement. L'essentiel est l'adhésion du citoyen à ce choix de l'autorité territoriale. L'information, le débat public préalable est la première étape. La seconde est la décision. Encore plus importante est l'étape qui suit la décision : l'acceptation sociale du choix politique.

Prenons encore l'exemple des choix énergétiques : priorité au nucléaire (contre l'effet de serre?), aux autres sources, même polluantes (contre le risque nucléaire?), ou... aux économies d'énergie (contre les deux risques à la fois) : c'est un choix qui engage, au-delà de la technique, notre mode de vie, un choix entre les peurs, un choix de partage des risques, un choix de responsabilité. L'article de Pierre Radane montre l'ampleur des enjeux et dessine des solutions possibles, mais la contribution de Jean Chesnaux souligne à quel point la décision politique n'est qu'un moment dans une chaîne infiniment plus complexe de mise en cause, par une société, de sa propre civilisation. La régulation politique n'est qu'un moment de la régulation éthique. Moins que jamais, il n'est question, pour la représentation politique, de «passer en force».

Le marché, alors? Le marché a le mérite de laisser s'exprimer de manière décentralisée le «prix» qu'une civilisation attache à l'utilité d'une production ou d'une mesure de sauvegarde de l'environnement. Le malheur, c'est que le prix ne reflète que la valeur de la production offerte, c'est-à-dire ce qu'il a fallu lui consacrer de travail (le fameux «père» des richesses). Le prix ne saurait refléter autre chose, et notamment la dégradation du fameux «grand extérieur», que si la loi l'y oblige : par des taxes, des mécanismes de permis achetés et vendables, bref, en «internalisant les coûts externes»³. La politique, la démocratie, est donc déjà à la base d'une «économie écologique de marché».

Réguler par le marché l'accès à la nature, c'est d'abord allouer l'accès à cette nature, construire les instruments de contrôle de son usage, et institutionnaliser enfin les lieux et les mécanismes de l'échange. Tout cela est hautement politique. Et pourtant, dans un monde où la pollution est partout et se retrouve

2. Ce terme ne doit pas être compris dans un sens politique, mais comme désignant le modèle de civilisation qui a fleuri en Europe du Nord après 1950.

3. Voir ma contribution «Une économie à reconstruire» dans *Terre, Patrimoine commun*, sous la direction de Martine Barrière, La Découverte.

partout, c'est probablement la seule voie de régulation décentralisée. D'où l'importance de la « proposition Agarwal »: des quotas, transférables entre pays (moyennant finance), de droits à émettre des gaz à effet de serre. Des taxes sur les mêmes émissions auraient un effet semblable, les deux devant être probablement combinées. Mais, deux problèmes: d'abord, l'économie marchande n'existe pas partout (on ne peut lutter par des taxes contre la culture itinérante sur brûlis), et, surtout, l'allocation initiale des droits reste un problème entièrement politique (voir le texte d'Agarwal).

Car au fond, de quoi s'agit-il? De prendre la mesure de ce que le libre accès à ces « biens communs de l'humanité », comme l'atmosphère dans le texte d'Anil Agarwal, ou la diversité biologique (les deux grandes « Conventions » qui devraient être négociées à Rio), ce libre accès à la Nature, c'est terminé. L'Humanité se retrouve face à elle-même chaque fois qu'elle émet du gaz carbonique ou s'approprie un gène. Tout le débat international sur ces deux points essentiels débouchera peut-être un jour sur des régulations marchandes, mais elles auront été *instituées* par un accord politique. Un accord politique international, qui respectera plus ou moins l'égalité des humains devant la vie. Donc un accord plus ou moins démocratique. Concrètement: les droits sur l'atmosphère seront-ils alloués aux différents pays au prorata de leur population ou de leur niveau de pollution actuel?

Ici, la régulation inter-étatique (c'est-à-dire diplomatique) prend clairement sa dimension politique, au sens le plus familier pour les marxistes. En fait, ce n'est pas très différent de cet événement fondateur, pour le capitalisme, que fut le grand mouvement d'enclosure des biens communaux, à la fin du Moyen Âge. A cette époque la « vaine pâture » n'était plus à même d'assurer l'équilibre écologique des campagnes européennes, menacées par la pression démographique, la pression féodale, les ravages des guerres... La disette était endémique, la Peste Noire vint et emporta tout: notre ami Guy Bois écrivit jadis un ouvrage décisif sur le sujet. Il fallait allouer ces biens communaux à des mains qui auraient les compétences et les moyens de les exploiter. On les alloua aux « riches laboureurs »... les autres furent prolétarisés. Craignant, avec Anil Agarwal, que la régulation de la sauvegarde de l'atmosphère, régulation *nécessaire* contre laquelle se coalisent les anciens et les nouveaux assoiffés de pollution (divers: les Etats-Unis et la Malaisie), ne tourne en une gigantesque expropriation des pays pauvres de leur droit de respirer⁴!

Pour une démocratie écologique participative

L'Etat (ou le concert des Etats) constitue donc un passage nécessaire mais borné voire dangereux de la régulation écologique. Borné parce qu'il ne représente l'intérêt général que sous la forme d'une « extériorité », alors qu'il s'agit d'intérioriser, dans le comportement de chacun, son devoir vis-à-vis de tous. Dangereux parce que (ça, le vieux marxisme le savait bien!) étant extérieur, séparé de la communauté, il peut être approprié par une minorité. Quant au marché, c'est encore pire: lui est directement contrôlé par les bénéficiaires de la meilleure allocation initiale, et sans espoir de retour, sauf nouvelle intervention d'un Etat redistributeur.

N'échapperons-nous au risque écologique qu'en accroissant encore le pouvoir de ces Léviathan? Pas

nécessairement. Car la Politique, ce n'est pas seulement l'Etat. C'est la confrontation organisée des intérêts, c'est même, auparavant, la construction sociale de la représentation des identités et des intérêts. Le marché, la diplomatie et même la démocratie représentative arrivent « après coup », quand les intérêts sont déjà gelés. Les intérêts, les mœurs, Les compromis implicites se construisent avant ou à côté: dans le débat, dans le face à face. Face à face qui doit être lui-même organisé: par les fameuses « Organisations Non Gouvernementales » qu'évoque ici Gustave Massiah.

Un exemple douloureux, d'abord. L'immense mégapole de Sao Paulo, où deux tiers de l'habitat est « informel » (c'est-à-dire hors norme, hors régulation étatique), est alimentée en eau par des lacs artificiels protégés par une zone inconstructible. Déjà un million de « favellados » (habitant de bidonvilles) se sont infiltrés dans la zone. Les implantations illégales de « favellas », souvent conduites par des militants « radicaux » du Parti des Travailleurs, brandissant l'étendard du droit au logement contre la légalité bourgeoise, s'approchent dangereusement des lacs. Face à cette menace, redoublée par le spectre du choléra, la municipalité de Sao Paulo, dirigée par le même PT, est maintenant prête à faire donner la force publique. Exemple tragique de ce rapport social (l'écologie) qui n'oppose pas des classes entre elles mais « tous à chacun ». Des pauvres, au nom du droit au logement, vont priver d'autres pauvres de leur droit à l'eau potable! Une telle contradiction ne peut être réglée pacifiquement que par la démocratie de face à face, par la compréhension mutuelle des intérêts de chacun. Encore faut-il que les intérêts s'expriment, donc soient organisés.

Il n'y aura de lutte effective pour la sauvegarde des droits de la Nature et des générations futures, dans le respect du droit des générations présentes à édifier les conditions matérielles de leur bien-être, il n'y aura de conciliation entre « Environnement et Développement » (si on veut caricaturer ainsi un débat plus complexe), que si ces droits sont organisés pour permettre leur confrontation la plus directe possible. A la limite, le mieux serait que cette confrontation tienne lieu de régulation politique directe. C'est en tout cas un idéal vers lequel on doit tendre. Telle est du moins la conclusion quasi-générale des Forums d'ONG organisés (à Paris, à Rio...) autour de la CNUED. Ainsi, les Forêts tropicales seraient mieux défendues par la confrontation des intérêts de court et de long terme des habitants qui en vivent, que par l'intervention de quelque haute autorité du type Conseil de Sécurité, armée de Casques verts...

Cette poussée des organisations non gouvernementales du monde entier, qu'elles soient ancrées sur les questions d'environnement ou de développement, vers une solution à travers la démocratie participative, telle est peut-être l'une des plus fortes avancées du débat suscité par la Conférence de Rio.

Où nous retrouverons encore que, quand l'écologie devient politique, c'est la politique – et sa forme la plus haute, la démocratie – qui doit devenir ce qu'elle est dès l'origine: écologique. **M**

4. Sur ces aspects géostratégiques de la négociation climat, voir mon livre *Berlin, Bagdad, Rio*, Ed. Quai Voltaire.